

FOIRE AUX QUESTIONS PORTANT SUR L'ENSEMBLE DES APPELS A CANDIDATURE EN COURS EN 2021 SUR LE SUJET DE L'HABITAT INCLUSIF

20 appels à candidature conjoints ARS/CD sont actuellement en cours dans la région Occitanie, pour accompagner le développement de solutions d'habitat inclusifs dans la région.

Départements	Appel à candidature ARS/CD « forfait projet de vie sociale et partagée d'habitat inclusif »	Appel à candidature ARS/CD « aide forfaitaire à la conception d'un projet d'habitat inclusif »	Date de publication	Date de clôture
11	x	x	18-juin-21	20-août-21
12	x	x	18-juin-21	20-août-21
32	x	x	18-juin-21	20-août-21
34	x	x	18-juin-21	20-août-21
46	x	x	18-juin-21	20-août-21
48	x	x	18-juin-21	20-août-21
65	x	x	18-juin-21	20-août-21
66	x	x	18-juin-21	20-août-21
81	x	x	18-juin-21	20-août-21
82	x	x	18-juin-21	20-août-21

A cette date, deux types de questions nous ont été remontés :

- Des questions relatives au périmètre des acteurs éligibles au dépôt d'un dossier de candidature :
 - ⇒ « **Un groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) peut-il répondre à l'Avis d'Appel à Candidature Habitat Inclusif ?** »
Réponse : Oui, les avis d'appel à candidature habitat inclusif sont ouverts aux personnes morales de droit privé à but lucratif, parmi lesquelles on compte les sociétés civiles
 - ⇒ « **Une collectivité locale (commune) peut-elle candidater ?** »
Réponse : Oui, les avis d'appel à candidature habitat inclusif sont ouverts aux « personnes morales ». Il convient de confirmer ici que personnes morales de droit privé et personnes morales de droit public sont autorisées à répondre à ces appels à candidatures. L'énumération des types de structures pouvant candidater n'est pas exhaustive dans les différents cahiers des charges.
- Des questions relatives aux informations à transmettre :
 - ⇒ « **Dans le cadre des avis d'appel à candidature relatifs au forfait d'aide la conception, lorsqu'il est mentionné la notion de budget global, s'agit-il du budget global de l'étude d'ingénierie, ou du budget global d'investissement ?** »
Réponse : Le budget attendu est le budget d'investissement total envisagé pour la réalisation de l'habitat inclusif incluant l'étude d'ingénierie.